

Compte-rendu
Conseil Municipal du 3 juillet 2023

Présents : Joris HURIOT, Francis GUILLET, Bruno HURIOT, Edouard MAILLARD (arrivé au point numéro 2), Jérémy VALANCE, Gérard VOIRIN, Christine MARCHAL LABAYE, Janine TRELAT, Dominique THOMAS, Mathilde BERTRAND, Silvia ROPA, Christelle LOMBARD

Absents : Magali GRANGY (pouvoir à Christine MARCHAL LABAYE)

Secrétaire de séance : Francis GUILLET

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 mai 2023

Unanimité

2. Maison d'Assistants Maternelles – Avenants

Monsieur le Maire présente à l'assemblée deux avenants dans le cadre du marché public d'aménagement d'une maison d'assistantes maternelles dans un bâtiment communal existant :

- Lot 2 « Charpente » : 7 387,50 € HT,
- Lot 7 « Electricité – VMC » : 5 690,00 € HT.

Unanimité

3. Rénovation énergétique et durable du bâtiment regroupant la Mairie et l'école primaire avec création d'une chaufferie bois centralisée pour divers bâtiments publics – Choix des entreprises

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commission d'appels d'offres s'est réunie le 27 juin 2023 à 16h00. Des lots ont été remis en négociation, d'autres ont fait l'objet d'une nouvelle relance pour infructuosité ou absence d'offre.

Néanmoins, des lots, sur l'offre de base, peuvent d'ores-et-déjà être attribués :

- Lot 1 : Démolition – Gros œuvre – VRD : Bati Plus : 47 726,52 € HT
- Lot 3 : Charpente – Zinguerie : SAS Couvretanche : 42 249,93 € HT
- Lot 4 : Plâtrerie - Doublage - Cloisons – Plafonds : Maldeme SARL : 96 244,25 € HT
- Lot 7 : Menuiseries intérieures bois : Menuiserie Houillon : 40 467,07 € HT
- Lot 9 : Chauffage – Ventilation : Mathis et Philip : 302 506,89 € HT
- Lot 10 : Electricité : Meurant : 18 889,76 € HT
- Lot 12 : Revêtements de sols souples : AL Renov' : 14 135,44 € HT
- Lot 13 : Peinture – Nettoyage : AL Renov' : 20 400,00 € HT

- Lot 14 : Serrurerie : Métallerie Gerard : 17 832,25 € HT
- Lot 15 : Isolation thermique par l'extérieure : Bové SAS : 124 742,29 € HT

Pour les lots 2, 5, 6, 8 et 11, il est demandé de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à l'appui de la commission d'appels d'offres, d'attribuer les lots correspondants.

Unanimité

4. Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) 2023 de la Communauté de Communes Mirecourt Dompaire

Monsieur le Maire communique à l'assemblée le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Communauté de Communes de Mirecourt Dompaire adopté le 14 juin 2023.

Il explique que le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur ce rapport qui permettra au Conseil Communautaire d'établir l'attribution de compensation définitive de la commune.

Unanimité

5. Participation financière des communes extérieures aux frais de fonctionnement de l'école publique

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les dépenses de fonctionnement liées à l'école primaire publique servant de base au calcul de la participation financière des communes extérieures. Le montant des dépenses s'élève, pour l'année 2022/2023 à 79 505,00 €, soit un coût moyen par élève de 779,00 € (102 élèves).

Pour un élève en classe de maternelle, le coût est de 1 600,00 €/élève.

Pour un élève en classe élémentaire, le coût est de 387,00 €/élève

Monsieur le Maire propose d'adopter la nouvelle répartition annuelle suivante :

- 1 600,00 €/élève en classe maternelle,
- 387,00 €/élève en classe élémentaire.

Unanimité

6. Virement de crédits

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de procéder à une nouvelle décision modificative au budget communal. L'acquisition d'un lave-vaisselle au service de restauration scolaire pour la rentrée prochaine est indispensable. Un devis d'un montant de 3 203,36 € TTC.

La dépense sera inscrite en section d'investissement en diminuant l'opération 312 du même montant.

Unanimité

7. Candidature au programme LEADER : programme de valorisation et de promotion du patrimoine historique et naturel mattaincurtien

Monsieur le Maire précise qu'un programme LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale) est en place sur le territoire pour la période 2023/2027.

A ce titre, il est possible de répondre à un appel à projets pour permettre le financement d'un projet. Aussi, il est proposé de porter un programme de valorisation et de promotion du patrimoine historique et naturel mattaincurtien qui comprendrait :

- L'acquisition de mobiliers urbains en bois installés sur des lieux de passages stratégiques et clairement identifiés,
- La réfection du site naturel dit de la « gloriette »,
- Trois panneaux de type « Totems » en entrée d'agglomération pour mettre en avant les atouts communaux.

Et éventuellement, si l'enveloppe financière le permet, du mobilier pour le musée Saint Pierre Fourier.

Unanimité

8. Personnel communal : recrutements pour les service scolaire, garderie périscolaire et restauration scolaire

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient d'ajuster le contrat à durée déterminée d'agents communaux affectés au service scolaire, garderie périscolaire et restauration scolaire.

- Un agent à raison de 28h/semaine, temps annualisé,
- Un agent à raison de 11,75 h/semaine, temps annualisé,
- Un agent à raison de 6,25 h/semaine, temps annualisé.

Unanimité

9. Point supplémentaire : requalification urbaine, fonctionnelle et de la séquence d'entrée Sud-Est du Bourg et du carrefour formé par la rue du Centre, la rue Louis Pasteur et la route d'Épinal avec aménagement d'un pôle loisirs et sportifs de plein-air.

Ce projet de requalification s'inscrit dans la continuité des aménagements de bourg finalisés en 2015 et de la rénovation des trottoirs rue Louis Pasteur de 2019.

L'objectif de cet ambitieux projet est de donner une image positive et valorisante de la commune mais aussi d'améliorer (et de sécuriser) les pratiques de tous les usagers dans une démarche environnementale qualitative.

Monsieur le Maire rappelle les différentes étapes menées jusqu'ici et notamment :

- L'étude préalable et préliminaire du CAUE des Vosges réalisée en 2022,
- Les différentes étapes d'information et de concertation des différents acteurs et de la population locale,
- Le recrutement de la maîtrise d'œuvre composée de l'Atelier LJM (paysagiste-concepteur) et du bureau d'étude Lollier Ingénierie (VRD),
- La réunion de présentation du projet et de ses enjeux par la maîtrise d'œuvre aux élus municipaux le 22 mai 2023.

Il est demandé d'approuver le programme général du projet de requalification et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter tous les partenaires financiers mobilisables sur ce projet.

Unanimité

Informations diverses :

- Projet régional de réouverture de la ligne ferroviaire Nancy-Contrexéville

Monsieur le Maire revient sur le COREST du 23 juin dernier et précise qu'une communication municipale est prévue à destination de la population mattaincurtienne.

La réouverture de la ligne ferroviaire est prévue pour fin 2027/début 2028 avec de premiers travaux en 2025.

- Tarification modulée pour les services de garderie et de restauration scolaire

Le dossier est en suspens en raison des futurs travaux qui vont intervenir au sein du bâtiment scolaire et des bouleversements qui vont s'y rapporter. Le dossier est toujours ouvert et sera abordé en cours d'année scolaire prochaine.